

## Blé : un marché européen plus ouvert

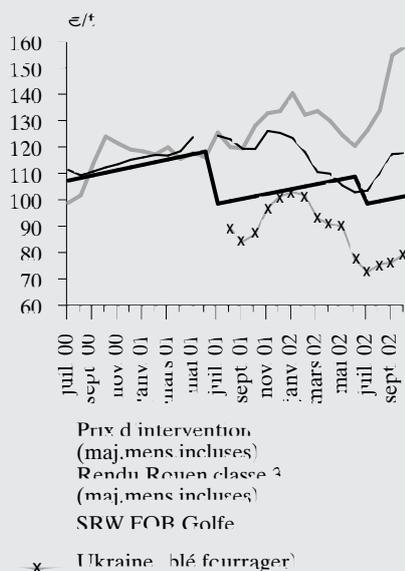
En 2002, les récoltes de blés russe et ukrainienne ont retrouvé pour la deuxième année consécutive un niveau élevé, avec respectivement 46 et 20 millions de tonnes. Ces résultats sont dus à des conditions climatiques favorables et à des capacités de production accrues, facilitées par une présence de capitaux étrangers et une amélioration de la situation économique. L'abondance des disponibilités a généré dans ces deux pays un surplus à l'exportation. Grâce à des installations portuaires sur la Mer noire, à Odessa notamment, l'Ukraine a pu exporter en 2001/2002 plus de 5 millions de tonnes de blé dont la moitié vers l'Union européenne, mais aussi vers les pays du Maghreb et la Corée du sud. Confrontée à des problèmes logistiques, la Russie n'a pas pu exporter plus de 3 millions de tonnes. En raison de prix décotés, les plus bas du marché mondial, et d'un système de protection à l'importation fragilisé aux frontières de l'Union européenne, ces blés ont pu pénétrer sans difficulté les pays déficitaires du sud

de l'UE comme l'Italie et l'Espagne. Ces deux pays ont absorbé les 3/4 des importations totales de blé tendre de l'UE. En important 8 millions de tonnes de blé tendre en 2001/02 – soit son plus haut niveau historique – l'Union européenne est devenue le premier importateur mondial de blé. Le tiers du blé a été importé d'Ukraine (2,6 millions de tonnes). Avec 1,4 million de tonnes, la Russie a fourni à l'UE autant de blé que les États-Unis. Les blés canadiens et hongrois ont été aussi présents. Cette concurrence s'est ressentie en 2001/02 sur les cours du blé français qui ont fléchi durant la 2<sup>e</sup> moitié de campagne pour atteindre un niveau de prix inférieur à l'intervention en fin de campagne. La qualité plutôt médiocre de la récolte 2001 a aussi été un facteur de baisse des cours. Ces importations se reproduisent sur la campagne actuelle à un rythme encore plus soutenu. En 3 mois de campagne, l'Union européenne a pris des engagements à l'importation en blé tendre pour un montant de 3 millions de tonnes contre 1,2 million de tonnes l'an passé pour la même période. Les volumes importés pourraient être plus faibles en 2002/03 en raison d'une récolte européenne plus importante, mais il n'est pas exclu que certains pays européens du nord s'approvisionnent en blés russes et ukrainiens en raison de la fermeté des cours sur le marché intérieur. À la différence de l'an passé, les cours européens du blé sont tirés à la hausse par un bilan mondial déficitaire.

Depuis la campagne dernière, le marché européen est soudainement devenu plus perméable aux produits des pays tiers en raison d'un système de calcul des droits de douane peu adapté face à l'émergence d'une nouvelle zone d'exportation (mer noire), particulièrement compétitive. Le mode de calcul des droits de douane communautaires repose en effet sur le blé américain qui a

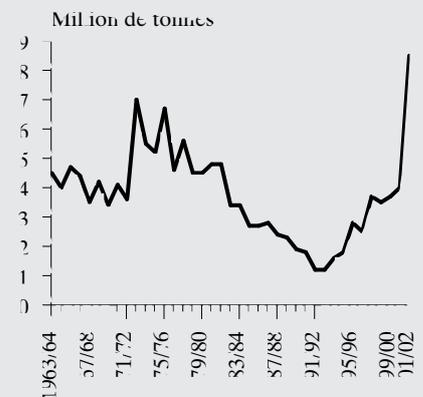
toujours constitué la référence mondiale. Mais il est aujourd'hui moins représentatif. Ce constat est particulièrement vrai en 2002/03 car les États-Unis connaissent un déficit de production. Toutes les deux semaines, les droits à l'importation sont calculés par différence entre 155 % du prix d'intervention et le prix du blé américain arrivant au port de Rotterdam. Avec un prix d'intervention plus faible suite à la mise en place de l'Agenda 2000 (baisse supplémentaire de 15 % programmée en 2 ans à partir de 2000/01) et des cours du blé élevés aux États-Unis, les droits de douane sont devenus très faibles depuis la dernière campagne, voire nuls comme c'est le cas actuellement pour toutes les qualités de blé. Afin de rétablir le principe de la préférence communautaire, le Conseil des Ministres de l'UE a décidé de modifier le système actuel de protection à l'importation dans le secteur céréalier. La Commission européenne est en cours de négociation avec ses différents partenaires de l'Organisation mondiale du commerce pour mettre en place un système de contingents d'importation avec des droits de douane fixes.

### Le blé ukrainien est le plus compétitif sur le marché mondial



Source : Onic

### Des importations européennes de blé\* à leur plus haut niveau depuis la création de la PAC



\* Blé tendre et blé dur

Source : ITC (Conseil International des Céréales)